

Le bureau départemental du SNUDI-**FO** 53 a décidé de soutenir et de couvrir tous les enseignants qui se mettront en grève le 5 février.

« La Commission exécutive confédérale confirme son refus d'accompagner la transformation du syndicat en corps intermédiaire. C'est pourquoi, la confédération Force Ouvrière ne participe et ne participera pas au Grand débat et met en garde contre l'objectif de cautionner les mesures du gouvernement sans aucun résultat pour les salariés (...) Compte tenu de la gravité de la situation et de la nécessité de construire le rapport de force interprofessionnel, la Commission exécutive soutient les fédérations, unions départementales et syndicats qui appellent à la mobilisation, y compris par la grève, le mardi 5 février... »

Extrait de la déclaration de la commission exécutive confédérale CGT-FO du 24 janvier 2019

Le SNUDI-**FO** 53 soutient donc la mobilisation du 5 février et appelle à la grève le 7 février pour rejoindre la manifestation nationale des fonctionnaires à Matignon ! Depuis deux mois, le mouvement des Gilets jaunes exprime la colère générale des salariés et de la population sur des revendications qui pour beaucoup sont les nôtres, à commencer par la hausse des salaires et la défense des services publics.

L'AG initiée par le SNUDI-**FO** le 23 janvier dernier a listé les revendications premières des PE :

- Augmentation des salaires et des pensions (retraites)
- Revalorisation immédiate et substantielle du point d'indice.
- Maintien des règles départementales du mouvement : non à la disparition de la deuxième phase, non aux vœux géographiques obligatoires, maintien de l'AGS comme élément principal dans le calcul du barème.
- Respect des prérogatives des CAPD, non à la fusion des CT avec les CAP.
- Création de postes de PE à hauteur des besoins.
- Annulation du jour de carence.
- Respect de la liberté pédagogique ; non aux évaluations nationales imposées et formatées.
- Non au projet de loi sur l'école de la confiance.
- Respect des notifications MDA.
- Création d'une médecine de prévention effective

L'heure est donc à la mobilisation :

5 février : AG des personnels à l'Union Départementale **FO** de Laval (parking salle polyvalente, portail bleu), à 13h30.

- Pour les collègues qui souhaitent se mobiliser et participer à l'AG à 13h30, le SNUDI-FO a déclaré une RIS. Vous avez droit à 9h de RIS par an dont **3 heures devant élèves**. C'est un droit qui ne peut vous être refusé, vous ne serez probablement pas remplacés (informez vos parents d'élèves en amont), mais **vous ne perdrez pas de salaire**. Il faut pour cela, informer votre IEN au moins 48h à l'avance. ([Modèle de courriel](#))
- Pour se déclarer gréviste, il faut prévenir son IEN avant samedi soir, minuit – [modèle de courriel](#) (utiliser votre adresse ac-nantes.fr)

6 février : mobilisation unitaire et rassemblement devant la DSDEN pour nos collègues AVS à 16h

7 février : **Tous à Matignon !** (Départ en car de Laval à 8h00 et à Vaiges à 8h30, inscriptions par email ou [en ligne](#)) Les PE de la Mayenne seront déjà bien représentés à Paris. Continuez de vous inscrire, les places peuvent être limitées. (Retour en début de soirée à Laval) - Pour se déclarer gréviste, il faut prévenir son IEN avant lundi soir, minuit – [modèle de courriel](#) (utiliser votre adresse ac-nantes.fr)

Prenez contact avec le syndicat pour toute demande de précision. FO a déposé un [préavis de grève](#) qui couvre tous les personnels du 28 janvier au 10 février. Merci de nous faire connaître votre en ce sens.

SNUDI-FO 53, syndicat **FORCE OUVRIERE** des enseignants et AVS des écoles publiques de la Mayenne

10, rue du Dr. Ferron – BP 1037 – 53010 Laval Cedex

Tel. : 0243534226 – @ : contact@snudifo-53.fr – Site : www.snudifo-53.fr